TAXE DE SEJOUR - REGISTRE DU LOGEUR - Année 2020 (du 01/01 au 31/12/2020)

NOM - Prénom (propriétaire) :
Nom de l'hébergement :
Adresse de l'hébergement :

Adresse du propriétaire (si différente) :

Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Courriel :
Téléphone :

Type d'hébergement :
Meublé 2 étoiles
Tarif : 0,66€ / nuit / pers

Date d'arrivée (JJ/MM)	Nombre de nuits (a)	Nombre d'adultes (b)	Total nuitées (c) = (a) x (b)	Taxe / pers/ nuit (d)	Taxe encaissée = (c) x (d)	Nombre d'enfants exonérés	Collecte effectuée par un tiers (préciser : AIRBNB, Booking, Abritel…)
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
				0,66			
TOTAL							

Date :
Cachet et signature du logeur :

Total à verser :

Règlement par : chèque
virement

Registre complété à adresser à :
Office de Tourisme - 1 rue de la Fontaine - 24110 - Saint-Astier
entre le 15 janvier 2021 et le 15 février 2021.